Résolution présentée par la délégation du Niger

Thème — Conflits et sécurité internationale

Concerne — Création de l'Alliance Sahélienne contre le Terrorisme (ASCT)

L'Assemblée Générale,

Préoccupée — par les attaques des groupes terroristes au Sahel, qui ont contribué à faire plus de 10000 morts au Burkina Faso, au Mali et au Niger en 2025 selon ACLED,

Alarmée — par les quelque 4 millions de personnes déplacées au Sahel central selon le HCR,

Rappelant — que l'Alliance des États du Sahel (AES) dispose déjà depuis décembre 2025 d'une Force unifiée d'environ 5 000 soldats,

Convaincue — que le terrorisme ne connaît pas de frontières et qu'il faut une alliance plus large,

Recommande — la création de l'Alliance Sahélienne contre le Terrorisme (ASCT), ouverte aux États voisins, avec la Force unifiée de l'AES comme noyau,

Encourage — le Conseil de sécurité à reconnaître l'ASCT comme accord régional au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies,

Prie — le Secrétaire général d'étudier un appui logistique de l'ONU à l'ASCT (transport, soins médicaux, communications),

Décide — de demander aux agences de l'ONU, notamment le HCR et l'UNICEF, de renforcer l'aide aux populations déplacées ;

- de demander que l'ASCT respecte le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

Le texte français fait foi.